

Vous détenez des archives privées

Définition et intérêt des archives privées



Boîtes d'archives de la série J (sous-série 32 J) rangées sur une tablette au Palais des papes, 2024
© Arch. dép. Vaucluse

Qu'entend-on par « archives privées » ?

« Les archives privées, comme leur nom l'indique, n'ont pas été produites par un organisme public et appartiennent donc à des particuliers (personnes et familles) ou organismes privés (entreprises et associations). Lorsqu'elles sont jugées intéressantes sur le plan historique ou patrimonial, elles peuvent alors intégrer une collection publique d'archives » (cf. [Archives privées sur le site FranceArchives](#) .

Il peut donc s'agir de documents produits ou reçus par un individu dans le cadre de ses activités personnelles (photographies, correspondance, etc.) ou professionnelles (archives d'érudits, d'architectes, de scientifiques, d'artistes, d'écrivains, etc.). Entrent également dans la sphère des archives privées les archives familiales, mais aussi les archives d'entreprises, d'associations, de partis politiques, de syndicats, etc.

En cela, si vous détenez des archives privées (de type papiers familiaux, correspondance, photographies, archives d'entreprises, affiches, cartes et plans, cartes postales, journaux, etc.), vous pouvez choisir de les confier à un service d'archives afin qu'il enrichisse ses collections.



Détail d'un papier à en-tête des établissements Rémy Bastides fils, négociant en pailles à balais, 1943 (AD Vaucluse 1 J 905)
© Arch. dép. Vaucluse

Quel intérêt pour un service d'archives ?

Les archives renferment la trace du passage des hommes dans l'histoire et offrent des clés de compréhension du monde. Sur ce fondement, les archives privées, sources incarnées d'un territoire défini, participent à l'écriture de son histoire et constituent une des pierres angulaires du patrimoine local. Elles complètent en effet les collections publiques et représentent parfois la seule source d'information disponible sur certaines thématiques.

Si vous pensez que vos archives recouvrent un intérêt historique et culturel, susceptibles d'enrichir le patrimoine vaclusien et de favoriser l'avancement de la recherche, n'hésitez pas à prendre contact avec le service.

Retrouvez dans ce [chapitre](#) quelques exemples de valorisation d'archives privées.



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VAUCLUSE

Palais des papes
84000 AVIGNON